

Lesquin, le 15 Avril 2015

Madame, Monsieur,

Groupe familial né dans le Nord de la France dans les années 70 avec l'enseigne Norauto, créateur et leader des centres auto, Mobivia Groupe rassemble aujourd'hui 12 entreprises du secteur de la mobilité via la route, implantées dans 16 pays et fédérées par une même mission : « Entreprendre pour que dans le monde les hommes soient durablement mobiles ».

En 2013, le groupe a mis en place une nouvelle gouvernance pour répondre à ses enjeux stratégiques, ceux de la mobilité durable. Par cette opération, **la RSE a été positionnée au plus haut niveau de l'entreprise**, au niveau du Comité Exécutif. En 2014, un Comité RSE composé de 10 personnes qui représentent l'ensemble des business units du groupe, a construit notre stratégie RSE, composée des 5 axes suivants : **Etre des commerçants responsables, développer nos collaborateurs, économiser nos ressources, Co-agir pour la Cité, au sein d'activités autonomes et collaboratives.**

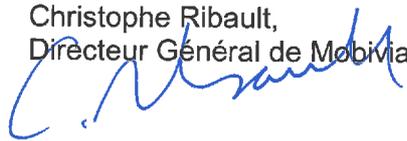
Nous travaillons aujourd'hui au **déploiement de cette politique dans toutes les entités du groupe**, notamment par le biais d'un réseau d'ambassadeurs, qui permettra de diffuser la politique dans le quotidien et de faire remonter les bonnes pratiques déjà mises en place, pour établir des indicateurs pertinents et piloter notre **performance matérielle et immatérielle** dans une logique d'amélioration continue.

En 2014, nous avons poursuivi notre démarche dans les domaines sociaux, environnementaux et sociétaux. Nous gardons une ambition forte de maîtrise de notre REP (Responsabilité Elargie du Producteur), via notamment notre filière de recyclage de pneumatiques, tandis que notre **système de management environnemental** s'exporte à l'international, avec l'implication Norauto Espagne dans la démarche ISO 14001. Nous maintenons nos engagements pour nos collaborateurs avec les programmes de **mobilité interne** et par la **promotion de l'entrepreneuriat** et nous défendons l'égalité des chances et la diversité avec la mise en place d'une Mission Handicap. Nos engagements **envers la société civile** se sont exprimés à la fois sur la sécurité routière, avec des projets dédiés à la sécurité des jeunes enfants en voiture (Programme Bebe Seguro), et les projets de la Fondation Norauto autour de la mobilité, la sécurité routière et l'environnement.

Par la présente, nous témoignons à nouveau, comme chaque année depuis 2007, de notre volonté ferme à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Vous pourrez lire ci-après plus d'exemples témoignant de notre engagement et retrouver l'ensemble de nos actions 2014 dans notre rapport RSE disponible sur [www.mobiviagroupe.com](http://www.mobiviagroupe.com).

Christophe Ribault,  
Directeur Général de Mobivia Groupe



## **Principe 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence**

- Le groupe est signataire depuis 2007 du Pacte Mondial de l'ONU. En 2014, Mobivia Groupe a mis en place un comité RSE, chargé de co-construire une politique intégrée par tous et diffusée dans toutes nos entités. Nous nous efforçons de rendre cette politique concrète, pour que chaque engagement soit vécu au quotidien et porté par tous.

*(p. 17 du Rapport RSE 2014)*

## **Principe 2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.**

- La centrale d'achat de Mobivia Groupe définit les critères éthiques, sociaux et environnementaux de sélection des fournisseurs. Ainsi, les équipes dédiées ont développé une politique éthique qui comprend dix principes dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et de l'anti-corruption, basés sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La centrale d'achat exige de ses fournisseurs qu'ils respectent ces lignes de conduite, par le biais de plusieurs leviers..

**100% des fournisseurs de services de la centrale d'achat du groupe sont signataires de la Charte Ethique.**

*(p. 29 du Rapport RSE 2014)*

## **Principe 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;**

- 140 réunions de dialogue social, 39 accords collectifs, 140 réunions sur les conditions de santé et de sécurité au travail et 32 accords avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail ont eu lieu et ont été signés durant l'année 2014, dans toutes les enseignes du groupe.

*(p. 48-49 du Rapport RSE 2014)*

## **Principe 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;**

## **Principe 5. L'abolition effective du travail des enfants ; et**

## **Principe 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.**

- Norauto France a constitué la Mission Handicap, un service dédié à la promotion de l'emploi des personnes handicapées. Parmi les actions menées par la Mission Handicap, beaucoup portent sur la sensibilisation des collaborateurs autour de ce thème. Les équipes intégrées à ce projet ont lancé plusieurs initiatives pour sous-traiter certaines activités de Norauto France auprès d'établissements des secteurs protégés et adaptés.
- Midas est également très engagé sur les enjeux de la diversité. En Belgique notamment, l'enseigne place l'emploi des seniors dans les priorités de sa gestion des ressources humaines. Ce parti-pris a déjà porté ses fruits, et l'unité opérationnelle belge a constaté une réelle valeur ajoutée du recours à des profils seniors, notamment en matière d'état d'esprit et de transmission de compétences.
- Midas s'engage également sur le plan de la mixité, les services automobiles étant marqués par la faible représentation des femmes (22 % uniquement). Partant de ce constat, et observant de nombreuses réussites de centres managés par des femmes, Midas s'est donné l'ambition d'être exemplaire en la matière en encourageant l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, l'enseigne s'engage dans ce sens depuis trois ans, en étant signataire de la charte « Les Elles de l'auto », qui promeut la mixité dans le secteur automobile. Dans le même objectif, Midas a participé en novembre 2014 au forum « Femmes, osez tout entreprendre », organisé par Action'Elles, un réseau de promotion de l'entrepreneuriat au féminin

*( p. 22 du Rapport RSE 2014)*

## **Principe 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;**

- La responsabilité environnementale de Mobivia Groupe passe par la maîtrise de l'impact de ses différentes activités. Cet objectif se traduit par la mise en place d'une démarche structurée, et par un effort permanent de réduction des consommations et des nuisances.

*( P.45 du Rapport RSE 2013)*

## **Principe 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et**

- 92% des centres Norauto sont certifiés Iso 14001 et 29 % des sites du groupe sont couverts par un SME (Système de Management Environnemental) en 2014

*( p. 35 du Rapport RSE 2014)*

- Douze ans après la première certification (2002), et suite à un nouvel audit, 66 % du réseau total de Norauto France (succursales et franchisés) est aujourd'hui certifié ISO 14001, représentant 238 centres. Cet engagement pour déployer un SME dans les centres ne se limite pas à la France : Norauto Espagne se lance également dans la certification ISO 14001, et a obtenu la certification de deux centres en 2014, avec un objectif de cinq certifications par an.

*( p. 35 du Rapport RSE 2014)*

- Mobivia Groupe veille à anticiper l'impact de l'activité des enseignes sur l'environnement dès la phase de conception des produits. C'est dans cet objectif que Norauto a développé plusieurs types de produits éco-conçus. Midas est également investi dans le domaine de l'éco-conception, et développe et améliore depuis dix ans Origin'all, sa gamme de produits éco-conçus.

*( p 32 du Rapport RSE 2014)*

## **Principe 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

- Mobivia Groupe s'engage dans le secteur des nouvelles mobilités, par le biais de Via-ID notamment. Ce fonds de développement soutient des start-ups innovantes qui développent des solutions de mobilité alternatives, pratiques et responsables en promouvant notamment l'utilisation de véhicules électriques et les solutions de mobilité partagée.

*(p 33 du Rapport RSE 2014)*

- En 2014, Mobivia Groupe fête les dix ans de sa filière de recyclage des pneumatiques. Depuis 2004, les pneus usagés sont revalorisés de différentes manières : en seconde vie par le rechapage ou la réutilisation, en valorisation matière ou en valorisation énergétique. Le Groupe compte désormais 18 filières de recyclage des produits usagés, tels que l'huile, les piles, le liquide de refroidissement, etc. Mobivia Groupe agit dans une démarche proactive d'économie circulaire, et collabore directement avec des collecteurs et des valorisateurs.

*(p 33 du Rapport RSE 2014)*

- Norauto a été la première enseigne d'entretien automobile française à mettre en place la formule de diagnostic Eco-performance. Cette prestation comprend une analyse des gaz d'échappement émis par le véhicule et du fonctionnement du moteur, qui permet de procéder ensuite à un entretien correctif afin de réduire les sur-émissions polluantes détectées. L'extension de cette pratique à la quasi-totalité des centres Norauto France, qui s'inscrit dans le projet de labellisation Eco Entretien® porté par la FEDA et l'ADEME, a permis à Norauto de devenir le premier réseau expert français à recevoir ce label en mai 2014.

*( p 28 du Rapport RSE 2014)*

**Principe 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

- Afin d'assurer la loyauté de ses acheteurs lors des transactions commerciales, la centrale d'achats du Groupe a également mis en place une charte éthique personnelle. Signée obligatoirement par tous les acheteurs de la centrale au moment de l'embauche, elle représente pour eux un engagement anti-corruption précurseur dans le secteur.

*( p 29 du Rapport RSE 2014)*

